



affiché le 04/04/23

DÉCISION DU MAIRE
N° 2023 - 085

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE
POSE DE LUMINAIRES POUR LA VILLE DE TONNERRE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu le Rapport d'analyse des offres relatif au marché de fournitures courantes et service pour la pose de luminaires ;

DECIDE

- De signer le contrat avec l'entreprise ci-dessous après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :

Objets	Titulaires	Montants
Pose de luminaires pour la ville de Tonnerre	DRTP 45 rue du Faubourg du Pont 89600 SAINT-FLORENTIN	40 990 € HT selon acte d'engagement

- De signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.



A Tonnerre, le 03 avril 2023

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre